

Explication linéaire n°1

Trois mouvements :

- L.1 à 11 : Le récit des atrocités commises sur des innocents
- L.12 à 20 : Le point de vue de Bartolomé
- L.21 à 26 : La longue plainte du prêtre

Problématique : Comment l'auteur, dans cet extrait, parvient-il à dénoncer la barbarie des envahisseurs ?

I/ Le récit des atrocités commises sur des innocents

Description réaliste des exactions des colons afin de persuader le lecteur.

- Temps dominant de cette description : imparfait (d'habitude) « entraient, laissaient, s'attaquaient, faisaient » etc. ➤ montre que ces atrocités sont des actes répétés. Il ne s'agit pas d'exceptions.
- Phrase négative suivie de la conjonction de coordination « ni » qui permet une énumération : « ni enfants » « ni vieillards » « ni femmes enceintes » l.1 ➤ permet d'insister sur le fait qu'ils ne laissent personne derrière eux, même les plus faibles y passent. Actes particulièrement cruels.
- Comparaison avec « des agneaux réfugiés dans leurs bergeries » l.2 à 3 ➤ les indiens sont les agneaux et les colons les loups. Image qui permet d'accentuer l'idée que les colons sont des lâches qui agissent comme de véritables bourreaux.
- Énumération des différentes manières de mettre à mort l.3 à 5 (compléments circonstanciels de moyens et de manières : « d'un coup de couteau », « d'un coup de pique » « par les pieds »). ➤ insiste toujours plus sur l'aspect cruel de ces actes. Les colons jouent avec la mort, ils « parient ».
- Recours au discours direct « tu frétilles, espèce de drôle ! » ➤ rend la description plus vivante et plus réaliste.
- Gradation ascendante de la cruauté dans la description.
- Mention des apôtres et de la religion chrétienne à la fin pour justifier leurs actes de cruauté.

II/ Le point de vue de Las Casas

Bartolomé de Las Casas se propose comme témoin direct de ces ignominies et donne son point de vue en introduisant petit à petit dans le texte l'idée selon laquelle les vrais barbares, les vrais sauvages sont les colons. Modalisation forte.

- Apparition du pronom personnel « Je » ➤ apporte du poids à l'argumentation. Il s'agit de faits réels dont le prêtre peut témoigner de vive voix.
- Requalification péjorative des colons à l'aide de noms dévalorisants et d'adjectifs péjoratifs « hommes **inhumains** » « bêtes **impitoyables** et **féroces** » « destructeurs et ennemis **suprêmes** » (on pourra insister sur le phénomène de négation lexical par préfixation dans ce passage-ci : im-pitoyables, in-humains).

- Tendence à l'exagération avec usage d'hyperboles à plusieurs reprises : expression « en un clin d'œil » l.16, utilisation du subjonctif plus-que-parfait dans la subordonnée « si c'eût été » comme si les chiens mangeaient plus vite les indiens que des cochons + deux fois l'adjectif « grand » l.17 et 18.
- A l'inverse, qualification positive des actes indiens (« **juste** raison », « **sainte** justice ») l.18
- L.18 à 20 : Mise en exergue du raisonnement illogique et injuste des colons « un chrétien tué = tuer cent indiens » (avec chiasme).

III/ La longue plainte du prêtre

Extrait qui se termine sur une longue plainte du prêtre. Registre pathétique (en grec, le mot πάθος signifie la souffrance, la passion, l'affect) c'est-à-dire registre qui vise à inspirer aux lecteurs des émotions vives, tristes, fortes devant une situation inhumaine. Fait appel aux sentiments du lecteur plus qu'à son raisonnement.

- Interjection « Oh » l.21 ➤ traduit l'émotion du locuteur
- Nombre important de phrases exclamatives introduites par des mots exclamatifs (ponctuation + Que et Combien) ➤ idem.
- Anaphore de l'adverbe « combien » dans la première moitié du paragraphe ➤ permet de montrer que le nombre de victimes est un nombre difficilement quantifiable (on sait juste que c'est un nombre conséquent).
- Champ lexical de la tristesse : « angoisses » l.23, « calamités » l.24, « larmes » l.24, « soupirs » l.24, « gémissements » l.25